

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006*

PERCARBONATE DE SODIUM

Version 1.0

Date d'impression 10.09.2020

Date de révision 04.09.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : PERCARBONATE DE SODIUM
Statut REACH : Le fournisseur confirme la conformité de la/des substances dans le produit avec la réglementation REACH (CE) N°1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux usages identifiés. Ces informations seront ajoutées à cette fiche de données de sécurité dès qu'elles seront disponibles.

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Brenntag Schweizerhall AG
Elsässerstrasse 231
CH 4002 Basel
Téléphone : +41 (0)58 344 80 00
Téléfax : +41 (0)58 344 82 08
Adresse e-mail : doku@brenntag.ch
Personne responsable/émettrice : Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centre Suisse d'Information Toxicologique
CH-8032 ZÜRICH
Tel.: +41 (0) 44 251 51 51
Numéro de cas d'urgence national: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

PERCARBONATE DE SODIUM**RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Matières solides comburantes	Catégorie 3	---	H272
Toxicité aiguë (Oral(e))	Catégorie 4	---	H302
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	---	H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine	:	L'inhalation peut causer douleurs et toux. Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Nocif en cas d'ingestion., L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Dangers physico-chimiques	:	Peut aggraver un incendie; comburant.
Effets potentiels sur l'environnement	:	Selon les données disponibles, ce produit n'est pas nocif pour l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Symboles de danger	:	
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H272 H302 H318
Conseils de prudence	:	Peut aggraver un incendie; comburant. Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves lésions des yeux.
Prévention	:	P210 P220 P280
		Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Porter des gants de protection/ des

PERCARBONATE DE SODIUM

		vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention	: P305 + P351 + P338 + P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
Elimination	: P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)			
No.-CAS : 15630-89-4	>= 85	Ox. Sol.3	H272
No.-CE : 239-707-6		Acute Tox.4	H302
No. enr. : 01-2119457268-30-xxxx		Eye Dam.1	H318
REACH EU			
carbonate de sodium			
No.-Index : 011-005-00-2	< 10	Eye Irrit.2	H319
No.-CAS : 497-19-8			
No.-CE : 207-838-8			
No. enr. : 01-2119485498-19-xxxx			
REACH EU			

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

PERCARBONATE DE SODIUM**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les remettre.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 10 minutes. Enlever les lentilles de contact. Appeler un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
- Effets : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Jet d'eau, mousse, poudre sèche ou CO₂.
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Peut aggraver un incendie; comburant.

5.3. Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Conseils supplémentaires : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau

PERCARBONATE DE SODIUM

pulvrisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. En cas de grand débordement contact l'autorité locale.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Arrêter la fuite si elle peut être faite sans danger. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas laisser entrer dans l'eau de surface ou souterraine de canalisation. Godet ou vide dans un récipient pour la disposition. Éviter la poussière. Voir aussi section 13: Considérations relatives à l'élimination

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec et frais. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Protéger du rayonnement solaire. Éviter l'humidité. Tenir à l'écart des matières combustibles.

PERCARBONATE DE SODIUM

Précautions pour le stockage en commun : Substance loin des sels en métal. Acides. Alcalis. Agents réducteurs

Classe de stockage (Allemagne) : 5.1B Substances solides comburantes

Matériaux d'emballage appropriés : Polyéthylène, Polypropylène, PVC, Verre

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant:	carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Long terme - effets locaux, Inhalation : 5 mg/m³

DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Long terme - effets locaux, Contact avec la peau : 12,8 mg/cm²

DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Aiguë – effets locaux, Contact avec la peau : 12,8 mg/cm²

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Long terme - effets locaux, Contact avec la peau : 6,4 mg/cm²

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Contact avec la peau : 6,4 mg/cm²

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce : 0,035 mg/l

PERCARBONATE DE SODIUM

Eau de mer : 0,0035 mg/l

STP : 16,24 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate.

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

L'exposition peut être réduite par l'utilisation de mesures techniques et de méthodes de travail appropriées.

Équipement de protection individuelle*Protection respiratoire*

Conseils : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Type de Filtre recommandé:
Filtre à particules:P2

Protection des mains

Conseils : Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
Les matières suivantes sont convenables:

Matériel : Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant : 0,65 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un vêtement de protection approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
En cas de grand débordement contact l'autorité locale.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme : granuleux

Couleur : blanc

PERCARBONATE DE SODIUM

Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 10,6 (10 g/l ; 25 °C)
Point de congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: 2,01 - 2,16 g/cm ³ (20 °C)
Hydrosolubilité	: 140 g/l
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: > 65 °C
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Explosibilité	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2. Autres informations

Masse volumique apparente : 900 - 1.200 kg/m³

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

PERCARBONATE DE SODIUM

Conseils : Se décompose par chauffage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec des alcalis. Réagit avec acides. Réagit avec les agents réducteurs

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter une exposition directe au soleil. Chaleur. Air humide et eau.

Décomposition thermique : > 65 °C

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Sels en métal. Acides. Alcalis.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Oxygène.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Données pour le produit****Toxicité aiguë****Oral(e)**

Estimation de la toxicité aiguë : 1034 - 1220 mg/kg) (Méthode de calcul)

Inhalation

L'inhalation peut causer douleurs et toux.

Dermale

Donnée non disponible

Irritation**Peau**

Donnée non disponible

Yeux

Donnée non disponible

PERCARBONATE DE SODIUM**Sensibilisation**

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Effets CMR**Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.
Mutagénicité : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.
Toxicité pour la reproduction : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Toxicité pour un organe cible spécifique**Exposition unique**

Donnée non disponible

Exposition répétée

Donnée non disponible

Autres propriétés toxiques**Toxicité à dose répétée**

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Composant: carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3) **No.-CAS 15630-89-4**

Toxicité aiguë**Oral(e)**

DL50 oral : 1034 mg/kg (Rat, mâle et femelle) (Méthode US-EPA)

Dermale

DL50 : > 2000 mg/kg (Lapin) (OCDE ligne directrice 402) Donnée de la littérature

Irritation**Peau**

PERCARBONATE DE SODIUM

Résultat : Pas d'irritation de la peau (Lapin)

Yeux

Résultat : Provoque de graves lésions des yeux. (Lapin)

Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e) (Test de Buehler; Cochon d'Inde) (OCDE ligne directrice 406) Donnée de la littérature

Effets CMR**Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Cette substance n'est pas considérée comme carcinogène.
 Mutagénicité : Donnée non disponible
 Tératogénicité : Donnée non disponible
 Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Composant:	carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Toxicité aiguë**Poisson**

CL50 : 70,7 mg/l (Pimephales promelas; 96 h) (Essai en semi-statique) Donnée de la littérature

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 4,9 mg/l (Daphnia pulex (Daphnie); 48 h) (Essai en semi-statique) Donnée de la littérature

algue

CE50 : 7,7 mg/l (Algues; 72 h) Donnée de la littérature

PERCARBONATE DE SODIUM**Bactérie**

CE50 : 466 mg/l (boues activées; 30 min; Substance d'essai: Peroxyde d'hydrogène) (OCDE Ligne directrice 209) Donnée de la littérature

Toxicité chronique**Invertébrés aquatiques**

NOEC 2 mg/l (Daphnia pulex (Daphnie); 48 jr) (Essai en semi-statique)

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Bioaccumulation

Résultat : log Kow -1,57
: Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Mobilité

Eau : Le produit est soluble dans l' eau.
Sol : Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Données pour le produit**

PERCARBONATE DE SODIUM

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6. Autres effets néfastes

Données pour le produit

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer la perte en conditions autorisées par les règlements. Stocker la perte dans des récipients fournis à cette fin. Ne pas vider dans les drains, les feuilles de l'eau ou la terre.

Emballages contaminés : Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

3378

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : CARBONATE DE SODIUM PEROXYHYDRATÉ
RID : CARBONATE DE SODIUM PEROXYHYDRATÉ
IMDG : SODIUM CARBONATE PEROXYHYDRATE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe : 5.1
 (Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) 5.1; O2; 50; (E)
 RID-Classe : 5.1
 (Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger) 5.1; O2; 50

PERCARBONATE DE SODIUM

IMDG-Classe : 5.1
(Étiquettes; No EMS) 5.1; F-A, S-Q

14.4. Groupe d'emballage

ADR : III
RID : III
IMDG : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : non
Dangereux pour l'environnement selon RID : non
Polluant marin selon le code IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Données pour le produit**

CPID : 333777-01
Seuils quantitatifs OPAM : 20.000 kg (2015 déterminé par RS814.012 Ann. 1 ch. 4)

Composant: carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3) **No.-CAS 15630-89-4**

UE. Règlement UE n° : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.
649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

EU. REACH, Annexe : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.
XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances

PERCARBONATE DE SODIUM

dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Abréviations et acronymes

FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation

PERCARBONATE DE SODIUM

N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
PNEC	concentration prédite sans effet
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante
UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
vPvB	très persistant et très bioaccumulable

Les principales références bibliographiques et sources de données : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.

Méthodes usitées pour la classification : La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.

Informations de formation : Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.

|| Indique la section remise à jour.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

PERCARBONATE DE SODIUM

N°.	Titre	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	3	10	8, 14, 15, 20, 25, 34, 35, 36, 37, 39	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 14	2, 6b, 7	NA	ES4679
2	Utilisation professionnelle	22	1, 5	8, 14, 15, 20, 25, 34, 35, 36, 37, 39	8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 19	8a, 8b, 8e	NA	ES4681
3	Utilisation privée	21	NA	8, 35, 36, 37, 39	NA	8a, 8b	NA	ES4683

PERCARBONATE DE SODIUM

1. Titre court du scénario d'exposition 1: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégorie de produit chimique	PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC25: Fluides pour le travail des métaux PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36: Adoucissants d'eau PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2: Formulation de préparations ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, ERC6b, ERC7

Quantité utilisée	Tonnage annuel du site	15000
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	
	Nombre de jours d'émission par année	300
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	2 %
	Eaux usées, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	Air	Ventilation par aspiration équipée de filtres., ou, Epurateurs humides
	Eau	Toute eau usée doit être rejetée dans la STEP
Conditions techniques et mesures		

PERCARBONATE DE SODIUM

sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Sol	Etanchéité de toutes les surfaces du sol pertinentes dans l'usine			
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées			
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d			
	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station sur site de traitement des eaux usées			
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d			
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Données additionnelles dans la section 13 de la FDS				
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14					
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.			
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide			
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	220 jours/ an			
	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures				
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).				
	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV). (Efficacité: 90 %)				
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Des mesures de contrôle sont nécessaires pour réduire les émissions et les expositions résultantes pendant les activités de nettoyage et la maintenance ou dans le cas d'excès des valeurs limites d'exposition professionnelle				
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter les vêtements de protection adaptés, gants et protection des yeux/du visage. Utiliser un équipement de protection oculaire conforme à la norme EN 166.				
	Fonctionnement des équipements de filtration des solides Nettoyage des équipements de filtration des solides	Protection respiratoire Filtre à particules:P2 (Efficacité: 90 %)			
3. Estimation de l'exposition et référence de sa source					
Environnement					
Pertinent pour tous les ERC: EUSES					
Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
Pertinent pour tous les ERC	---	Eau douce	PEC	0,0031mg/l	---
600000002898 / Version 1.0		19/26		FR	

PERCARBONATE DE SODIUM

Pertinent pour tous les ERC	---	Eau de mer	PEC	0,0031mg/l	---
Pertinent pour tous les ERC	Forme aqueuse	STP	PEC	1mg/l	---

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14: ECETOC TRA

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1, PROC3	---	Exposition cutanée des travailleurs.	0,1mg/cm ²	---
PROC2	---	Exposition cutanée des travailleurs.	0,2mg/cm ²	---
PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9	---	Exposition cutanée des travailleurs.	1mg/cm ²	---
PROC5	---	Exposition cutanée des travailleurs.	2mg/cm ²	---
PROC14	---	Exposition cutanée des travailleurs.	0,5mg/cm ²	---
PROC1, PROC2	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01mg/m ³	---
PROC3, PROC8b, PROC9, PROC14	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,1mg/m ³	---
PROC4, PROC5, PROC8a	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m ³	---

L'exposition orale n'est pas considérée pertinente.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

PERCARBONATE DE SODIUM

1. Titre court du scénario d'exposition 2: Utilisation professionnelle

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteurs d'utilisation finale	SU1: Agriculture, sylviculture, pêche SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure
Catégorie de produit chimique	PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC25: Fluides pour le travail des métaux PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36: Adoucissants d'eau PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8e

Quantité utilisée	Quantité utilisée dans l'UE (tonnes/an)	250000
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Facteur de Dilution (Rivière)	10
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Rejet continu	
	Nombre de jours d'émission par année	365
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	100 %
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	Eau	Toute eau usée doit être rejetée dans la STEP
	Sol	Etanchéité de toutes les surfaces du sol pertinentes dans l'usine
Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans		

PERCARBONATE DE SODIUM

l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station sur site de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Méthodes d'élimination	Eliminer les conteneurs vides et les déchets de manière sûre.
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC19		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	220 jours/ an
	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV). (Efficacité: 90 %)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Des mesures de contrôle sont nécessaires pour réduire les émissions et les expositions résultantes pendant les activités de nettoyage et la maintenance ou dans le cas d'excès des valeurs limites d'exposition professionnelle	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des protections pour les yeux et des gants adaptés. Matériaux recommandés : Néoprène Utiliser un équipement de protection oculaire conforme à la norme EN 166. Laver soigneusement après manipulation directe du produit.	
	Utilisation manuelle du spray	Porter un équipement de protection respiratoire. (Efficacité: 90 %)(PROC11)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pertinent pour tous les ERC: EUSES

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
Pertinent pour tous les ERC	---	Eau douce	PEC	0,0004mg/l	---
Pertinent pour tous les ERC	---	Eau de mer	PEC	0,0004mg/l	---

PERCARBONATE DE SODIUM

Pertinent pour tous les ERC	---	STP	PEC	0,004mg/l	---
-----------------------------	-----	-----	-----	-----------	-----

Travailleurs

PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC19: ECETOC TRA

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC8a	---	Exposition cutanée des travailleurs.	13,71mg/kg p.c./jour	---
PROC8b, PROC9	---	Exposition cutanée des travailleurs.	6,86mg/kg p.c./jour	---
PROC10	---	Exposition cutanée des travailleurs.	27,4mg/kg p.c./jour	---
PROC11	---	Exposition cutanée des travailleurs.	107mg/kg p.c./jour	---
PROC13	---	Exposition cutanée des travailleurs.	13,71mg/kg p.c./jour	---
PROC19	---	Exposition cutanée des travailleurs.	141mg/kg p.c./jour	---
PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC19	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m ³	---
PROC10, PROC19	Forme aqueuse, (12% p/p)	Exposition des travailleurs par inhalation.	1,24mg/m ³	---
PROC11	Forme aqueuse	Exposition des travailleurs par inhalation.	1,35mg/m ³	---
PROC13	Forme aqueuse	Exposition des travailleurs par inhalation.	1,34mg/m ³	---

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

PERCARBONATE DE SODIUM

1. Titre court du scénario d'exposition 3: Utilisation privée

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit chimique	PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36: Adoucissants d'eau PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
Activité	Utilisations par les consommateurs p. ex. en tant que véhicule dans les produits cosmétiques/de soins personnels, parfums et produits parfumés. Note : Dans le cas des produits cosmétiques et de soins personnels, une évaluation des risques n'est exigée que pour l'environnement au titre de REACH car celle pour la santé humaine est visée par une autre législation, Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b

Quantité utilisée	Quantité annuelle pour des utilisations à large dispersion	50 tonne(s)/an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Facteur de Dilution (Rivière)	10
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Nombre de jours d'émission par année	365
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	100 %
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Eau	Toute eau usée doit être rejetée dans la STEP
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Méthodes d'élimination	Eliminer les conteneurs vides et les déchets de manière sûre., Eliminer les déchets conformément à la législation environnementale.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Lavage en machine

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
-----------------------------	---	--

PERCARBONATE DE SODIUM

	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	290 g(PC35Lavage en machine)
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par événement	1 min(Chargement PC35)
	Durée d'exposition par événement	20 min(Application PC35)
	Fréquence d'utilisation	3 Fois par jour
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	<p>Conserver hors de la portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux. Utiliser une protection des yeux adaptée. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.</p>

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35

Activité	Autre blanchiment	
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	70 g
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par événement	10 min
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	<p>Conserver hors de la portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux. Utiliser une protection des yeux adaptée. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.</p>

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pertinent pour tous les ERC: EUSES

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
Pertinent pour tous les ERC	---	Eau douce	---	0,0004mg/l	---
Pertinent pour tous les ERC	---	Eau de mer	---	0,0004mg/l	---
Pertinent pour tous les ERC	---	STP	---	0,004mg/l	---

Consommateurs

PC35: TGD de l'UE

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PC35	Pertinent pour le lavage	Exposition cutanée du	0,19mg/cm ²	---

PERCARBONATE DE SODIUM

	en machine, Transferts de matière	consommateur		
PC35	Lavage des mains	Exposition cutanée du consommateur	0,08mg/cm ²	---
PC35	Blanchiment/pré-traitement du linge, Transferts de matière	Exposition cutanée du consommateur	0,75mg/cm ²	---

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.